



Syndicat national de l'environnement



Profession de foi

COMMISSION CONSULTATIVE
PARITAIRE LOCALE DES PERSONNELS
SOUS QUASI-STATUT ENVIRONNEMENT
(CCPL) OFFICE FRANÇAIS DE LA
BIODIVERSITÉ

A QUOI SERT-ELLE ?

Elle est principalement consultée sur :

- les licenciements postérieurs à la période d'essai,
- les sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme,
- toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agent.es contractuel.les.

Elle est saisie à la demande de l'agent.e effectuant un recours suite à une décision de refus :

- une décision relative à la révision du compte rendu de l'entretien professionnel,
- un refus de mobilisation du compte personnel de formation,
- un refus de demande ou de renouvellement de télétravail,
- un refus de demande de congés au titre du compte épargne-temps,
- une mobilité,
- un refus de temps partiel ou un litige d'ordre individuel relatif aux conditions d'exercice du temps partiel,
- un refus d'autorisation d'absence pour préparer un concours administratif ou suivre une formation continue.

QUI SONT LES CONTRACTUEL.LES AU SEIN DE L'OFB ?

- Les contractuel.les se retrouvent dans toutes les directions :
- sur des postes spécialisés (ingénieurs, chargés de recherche...),
- dans les missions supports,
- et maintenant sur des postes d'inspecteurs de l'environnement.

LES CONTRACTUEL.LES SONT DONC UNE RICHESSE POUR L'OFB.

Pour le Sne-FSU il n'y a pas de petit combat !

Bien que la mobilité comme les promotions ne fassent plus partie des attributions de la CCPL depuis 2019, elles restent de la compétence de votre CCP ministérielle.

NOTRE BILAN
2019 – 2022



Pour le Sne-FSU, remettre de l'humanité dans des processus qui en sont totalement dépourvus, c'est du concret !

QUEL QUE SOIT LE SUJET, LE SNE-FSU EST FORCE DE PROPOSITIONS

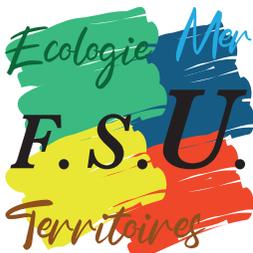
Le Sne-FSU est un syndicat de proximité qui se bat au quotidien pour la défense et l'amélioration de vos conditions de travail.

Vos représentantes et représentants ont réussi :

- depuis la création du quasi statut environnement, à faire intégrer les technicien.nes de surface et les ouvrier.ère.s en CDI,
- à faire augmenter le socle du régime

- indemnitaire de façon dégressive de la catégorie C vers la catégorie A (à l'inverse de la proposition de l'administration),
- à obtenir un meilleur accompagnement des personnels licenciés (proposition de reclassement, de formation),
- à obtenir une revalorisation des grilles pour se rapprocher de celles de la fonction publique : contractuel.les OUI, sous fonctionnaires NON.
- à être présent.e à toutes les réunions avec travail de recherche et proposition.





NOS PRIORITES ET NOS ENGAGEMENTS POUR 2023-2026

Face aux interrogations des agent.es perdu.es dans le maquis des nouveaux processus mobilité et promotion, et pour exploiter au mieux les possibilités d'intervention laissées aux organisations syndicales par l'administration, la FSU a mis en place des adresses de messagerie dédiées :

mapromotion.ecologie@fsu.fr

mamobilite.ecologie@fsu.fr

Pour cela, tous les ATE et TE se sentant impuissant.es face à la machine administrative et à l'opacité des décisions, ou se pensant oublié.es, discriminé.es, peuvent envoyer :

- une demande d'explication
- de soutien
- un message d'alerte

Derrière ces adresses, des militant.es !

Pour apporter un accompagnement humain et recréer une proximité d'écoute, analyser les situations et conseiller. Pour pouvoir également, dans les situations les plus difficiles, intervenir au plus haut niveau de façon à infléchir les décisions de l'administration.



CONTRACTUEL.LES, VOUS EN AVEZ MARRE D'ÊTRE QUASI CONSIDÉRÉS ? EN SIÉGEANT À LA CCPL, VOS REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS SNE-FSU AURONT À COEUR DE SE BATTRE POUR :

- au quotidien vous faire reconnaître au sein de l'établissement dans tous les domaines.
- l'obtention de taux d'avancement décents et a fait des propositions de taux équivalents à ceux des fonctionnaires.
- une refonte du quasi-statut environnement, qui est mort-né (promotion, blocage au sommet de grilles,)
- l'obtention d'un régime indemnitaire se rapprochant de celui des fonctionnaires remplissant des fonctions équivalentes.
- défendre tous les recours présentés à la CCPL.

Pour que votre quasi carrière devienne une véritable carrière votez pour vos représentants Sne-FSU à la CCPL

Le Sne-FSU respecte la représentativité femme/homme et s'attache également à la diversité des métiers et des directions.

Fabienne MALLET

Assistante budgétaire et administrative, DGDGPE

Isabelle HEBA

Assistante RH, Service administratif, DR Grand Est

Adrien JAILLOUX

Chargé de recherche biodiversité terrestre, DGDGPE

Katia MARTINEZ

Assistante de chef de service – DGDGPE

Mara RIHOUE

Chargée de mission Natura 2000 – DGDMS

Gwénaëlle ARONS-GUERVENOU

Chargée de mission veille documentaire, DGDMS

Régis GALLAIS

Conservateur RNN, Service police – DR Pays de Loire

Yves MAUPOIX

Ouvrier RNCFS – DR Grand Est

Kevin FOULCHE

Chargé de recherche SSFFEA – DGDGPE

Françoise DE PABLOS

Assistante administrative et financière - DGDGPE

Le Sne-FSU défend le quotidien des agent.es pour leur permettre d'accomplir leurs missions avec fierté et sérénité !

 @ EcologieFsu

www.fsu-ecologie-élections.fr - www.snefsu.org

